



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15034944



Division LIEGE

23 FEV. 2015

Greffe

N° d'entreprise : 0456965119

Dénomination

(en entier) : **SMIG**(en abrégé) : **SMIG**Forme juridique : **sprl**

Siège : Rue Frumhy 66 à 4631 Evegnée-Tignée

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Mandats gratuits pour Erich MÜLLER et Gisèle SCHUMACHER

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2014

Sont présents:

Monsieur Müller Erich	Rue Frumhy 66 à 4631 Evegnée-Tignée	375 parts sociales
Madame Schumacher Gisèle	Rue Frumhy 66 à 4631 Evegnée-Tignée	375 parts sociales

Monsieur Erich Müller préside l'assemblée et fait constater que tous les titres sont représentés.
L'assemblée est donc valablement constituée pour délibérer.

Les membres de l'assemblée confirment par la présente le renouvellement des mandats des personnes ci-présentes à savoir :

-) Monsieur Erich Müller qui a été nommé à la constitution pour une durée indéterminée par acte devant Notaire Lilien le 08 janvier 1996 est confirmé comme gérant et responsable permanent de l'entreprise. Il exercera son mandat à titre gratuit à partir du 1. Janvier 2015.
-) Madame Gisèle Schumacher, épouse Müller qui a été nommée lors de l'assemblée générale du 26 septembre 1997 est également confirmée dans ses fonctions de gérante de l'entreprise avec les mêmes attributions que Mr. Müller.

Après lecture et approbation du présent procès-verbal la séance est levée.

Müller Erich

Schumacher Gisèle

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature